

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Météo-France

Commissariat général au développement durable

Décision n° 11-189 du 28 février 2011 fixant au titre de l'année 2011 la composition du jury pour l'examen professionnel pour le recrutement d'ingénieurs stagiaires des travaux de la météorologie

NOR : DEVD1106256S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le président-directeur général de Météo-France,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie, et notamment ses articles 7 et 8 ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 1^{er} avril 1976 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme de l'examen professionnel pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu la décision n° 11-024 du 17 janvier 2011 autorisant au titre de l'année 2011 l'ouverture d'un examen professionnel pour le recrutement d'ingénieurs stagiaires des travaux de la météorologie,

Décide :

Article 1^{er}

Le jury de l'examen professionnel pour le recrutement des ingénieurs des travaux de la météorologie, ouvert par la décision susvisée, est composé comme suit :

Présidente : Mme DREVETON Christine, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts.

Vice-président : M. Didier REBOUX, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.

Membres : Mme Annick AUFFRAY, ingénieure des travaux de la météorologie ; M. Thierry BOURRIANNE, ingénieur des travaux de la météorologie ; M. Emmanuel CELHAY, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie ; M. Serge LEGOUIS, chef d'unité technique.

Article 2

Le président-directeur général de Météo-France est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 28 février 2011.

Pour le président-directeur général et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
Y. FERRY-DELÉTANG